LES COLONIES FRANÇAISES

LA

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

PAR

M. L. GUESDE

COMMISSAIRE DE LA GUADELOUPE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Dessins par MM. Eugène LE MOUEL et L. FILHOL.
Vues d'après les photographies de M. L. GUESDE.

Commissaire de la Guadeloupe et dépendances à l'Exposition de 1900 : M. L. Guesde, secrétaire de la Chambre d'Agriculture de la Pointe-à-Pitre.

Commissaire adjoint : M. Maurice Huet, conseiller du Commerce extérieur de la France, délégué des Chambres d'Agriculture et de Commerce de la Guadeloupe au Comité consultatif du Commerce de l'Agriculture et de l'Industrie.

Secrétaire du Commissariat : M. André Borie.

PARIS
IMPRESSIONS D'ART
PIERREFORT
12, RUE BONAPARTE, 12

1900

M. J. Charles Roux, Ancien Député, Délégué des Ministères des Affaires Étrangères et des Colonies à l'Exposition universelle de 1900.

M. Marcel Saint-Germain, Sénateur, Directeur adjoint au Délégué.

M. Ivan Broussais, Sous-directeur.

M. Victor Maurel, Secrétaire général.

M. Frédéric Basset, Chef du Cabinet du Délégué.

LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

Le Pavillon de la Guadeloupe.

PAVILLON
DE LA GUADELOUPE
(Dessin de M. Eugène Le Mouël).

La Guadeloupe occupe, sur le côté Ouest du Trocadéro, entre la Martinique et la Réunion, un pavillon original, un peu petit, mais coquet, dont la large véranda qui l'entoure sera, par les temps de grande chaleur, vivement appréciée par ses visiteurs.

On a devant soi un tableau absolument enchanteur : ce sont d'abord des corbeilles de roses aux tons aussi variés qu'éclatants, puis les cascades du Trocadéro; au delà, la Russie d'Europe, la Russie d'Asie, l'Algérie et enfin, dans le lointain, la succession des dômes et des clochetons des merveilleux palais qui s'échelonnent sur les deux rives de la Seine.

Ce petit pavillon est encadré dans un massif de verdure où domine le bambou aux tiges élancées et nonchalantes qui font rêver aux enchantements du pays merveilleux d'où il a été tiré.

Une ceinture de superbes coquilles d'un rose éclatant jette sur cette verdure une note gaie qui captive le passant.

La Guadeloupe est une colonie essentiellement agricole; c'est l'agriculture qui la fait vivre. Aussi a-t-elle tenu à honneur de mettre sous les yeux de la Mère-Patrie, à l'occasion de cette grande manifestation nationale, toutes ses productions agricoles.

C'est à profusion qu'elle a étalé ses sucres, d'une blancheur éclatante, ses cafés, d'un vert sombre, ses cacaos, d'un brun tirant sur le roux, ses muscades odorantes, ses vanilles au parfum si doux, puis des écorces de cannelle, du poivre, du bois d'Inde, de la cire, du miel, des fécules de manioc, etc., etc.; le tout encadré dans une multitude de bouteilles de rhums, les uns nés d'hier, les autres d'un âge des plus respectables.

A côté de tous ces produits, on remarque encore des écailles de tortue caret, des écorces tannantes, enivrantes, tinctoriales, des liqueurs variées, des confitures, des racines odorantes, des bois d'ébénisterie, plus beaux les uns que les autres, aux tons les plus variés, depuis le jaune clair jusqu'au vert sombre, en passant par toutes les nuances intermédiaires.

Sous la véranda, sont groupés des moulins et des pilons à café, des moulins à manioc et tous les appareils employés dans la préparation de la farine et de la fécule; des ustensiles de pêche, des membrures d'embarca-

SITE DE LA GUADELOUPE (Dessin de M. Eugène Le Mouël).

tion, des madrépores, des paniers, des éventails, des chaises, des lianes, des poteries, des eaux thermales et minérales, des verres en quassia amara, des boîtes charmantes en mancenillier, un secrétaire dans la construction duquel sont entrés les plus beaux bois de la colonie, des cordes fabriquées avec les textiles du pays, des jougs de tous les types, une tortue colossale, deux énormes requins aux dents acérées, des oiseaux à la large envergure, etc., etc.

Aux quatre coins de la salle intérieure, se dressent des vitrines qui renferment l'une une collection de poissons, de reptiles, de crustacés; l'autre des oiseaux, des mammifères, des coléoptères, des lépidoptères; la troisième des chapeaux en lufa et en peaux de paille à queue, des éventails

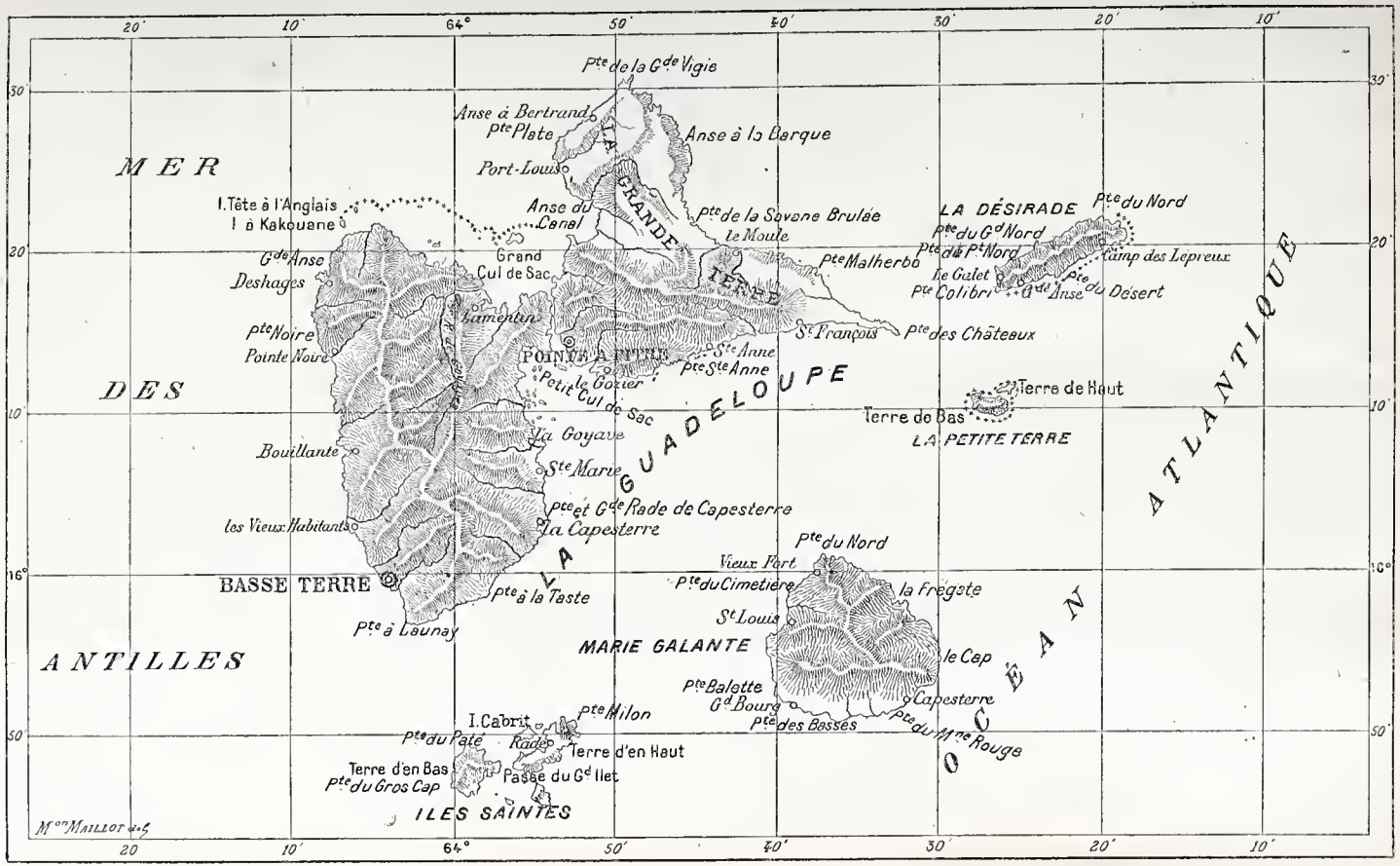
MER DES ANTILLES
OCÉAN ATLANTIQUE
LA GUADELOUPE
LA GRANDE TERRE
LA DÉSIRADE
LA PETITE TERRE
MARIE GALANTE
ILES SAINTES
POINTE A PITRE
BASSE TERRE
Pte de la Gde Vigie
Anse à Bertrand
Pte Plate
Anse à la Barque
Port-Louis
Anse du Canal
Pte de la Savane Brulée
Le Moule
Pte Malherbe
I. Tête à l'Anglais
I. à Kakouane
Gde Anse
Deshages
Grand Cul de Sac
Lamentin
Pte Noire
Pointe Noire
St François
Pte des Châteaux
St Anne
Pte Ste Anne
Petit Cul de Sac
Le Gosier
la Goyave
Ste Marie
Bouillante
les Vieux Habitants
Pte et Gde Rade de Capesterre
la Capesterre
Pte à la Taste
Pte à Launay
Pte du Nord
Vieux Fort
Pte du Cimetière
la Frégate
St Louis
le Cap
Pte Balette
Gd Bourg
Capesterre
Pte des Basses
Pte du Mne Rouge
Pte du Nord
Pte du Gd Nord
Pte du Pt Nord
Le Galet
Pte Colibri
Gde Anse
Pte du Désert
Camp des Lepreux
Terre de Haut
Terre de Bas
I. Cabrit
Pte Milon
Pte du Pate
Rade
Terre d'en Haut
Terre d'en Bas
Pte du Gros Cap
Passe du Gd Ilet
Mme Maillot del.

d'une facture d'une délicatesse extrême, des coiffures du pays en madras divers, des travaux en écailles de poisson et en coquilles montées sur fils d'argent; enfin, la quatrième toute une bibliothèque : *l'Histoire de la Guadeloupe;* la *Guadeloupe agricole et industrielle;* les *Hommes illustres de la Guadeloupe;* la *Législation sur les eaux de la Guadeloupe;* le tout par le distingué M. J. Ballet.

Les murs intérieurs sont ornés d'aquarelles remarquables représentant des plantes intéressantes par leur usage, des poissons aux formes les plus extraordinaires et aux couleurs les plus vives; d'une très belle carte routière de la Guadeloupe; de la carte des sources de toutes les rivières du sud de la Guadeloupe proprement dite; d'antiquités caraïbes, de groupements d'oiseaux que l'on croirait vivants.

Au centre du pavillon se dresse un mât photographique qui permet au visiteur de se transporter dans notre vieille colonie, de faire la connaissance de ses bourgs, de ses villes, de ses sites merveilleux.

Enfin, au-dessus de chaque porte, encadrées dans le drapeau national, les armes de la Guadeloupe : à fleurs de lys d'or sur azur, soleil éclatant sur gueule, cannes à sucre d'or traversant le tout.

NOTICE HISTORIQUE

Le 4 novembre 1493, Christophe Colomb, au cours de son deuxième voyage dans le Nouveau Monde, après avoir reconnu la Dominique et Marie-Galante, découvrit l'île appelée Turukéra ou Karukéra par les naturels qui l'occupaient. Il débarqua sur la côte Sud de l'île, dans la baie de Sainte-Marie, où il visita un village dont les habitants avaient fui à son approche.

Des ossements, puis des membres humains encore tout sanglants gisant sur le sol à côté d'un grand feu, montrèrent à Colomb qu'il était arrivé dans le pays des Caraïbes, dont il avait entendu parler à Hispaniola, à son précédent voyage.

Quelques femmes, enlevées par les Caraïbes dans les îles voisines, se réfugièrent auprès des Espagnols et leur firent comprendre qu'ils étaient bien dans un village caraïbe.

Colomb resta à Karukéra jusqu'au 10 novembre, puis il fit voile vers le Nord-Ouest.

Avant de quitter l'île, il lui donna le nom de *Guadalupe*, pour tenir la promesse qu'il avait faite aux moines de Notre-Dame de Guadalupe, en

Estramadure, de donner le nom de leur patronne à une des terres qu'il découvrirait.

En souvenir de la Toussaint, il appela *los Santos* (les Saintes) le groupe d'îles qu'il rencontra en quittant Sainte-Marie.

En 1496, Christophe Colomb revint à la Guadalupe, mais il n'y fonda aucun établissement.

Ce n'est qu'en 1515 qu'un Espagnol, Ponce de Léon, chercha à coloniser la Guadeloupe, mais il dut renoncer à son projet par suite de l'attitude des Caraïbes.

En 1523, le roi François Ier envoya à la Guadeloupe des missionnaires

SUR LE MARCHÉ DE LA POINTE-A-PITRE
(Dessin de M. L. Filhol).

dans le but de catéchiser les Caraïbes; mais ils furent tous massacrés. Ce furent les premiers Français qui cherchèrent à s'établir dans l'île.

En 1626, Desnambuc obtint du cardinal de Richelieu l'autorisation de créer la Compagnie des îles d'Amérique pour une durée de vingt ans. Il eut à lutter contre les Anglais et surtout contre les Espagnols, qui étaient déjà installés dans les Antilles; mais il réussit à les en chasser.

En 1635, Desnambue passa son privilège à de l'Olive et à Duplessis, qui s'installèrent, le premier à l'Ouest de la Pointe-Allègre, sur la rivière du Vieux-Fort; le second à l'Est de la même pointe, sur la rivière du Petit-Fort.

A partir de cette époque, la colonie traverse des phases assez critiques, nuisibles à sa prospérité, et ce n'est qu'en 1640 qu'elle commence à prendre son essor.

De 1644 à 1648, de nombreuses sucreries se fondent sous l'impulsion de Hollandais chassés du Brésil par les Portugais : c'est le point de départ de la culture de la canne à sucre à la Guadeloupe.

En 1664, la Guadeloupe passe aux mains de la Compagnie des Indes Occidentales, avec un privilège de 40 années; mais, dix ans plus tard, Louis XIV réunit les Antilles au domaine de la couronne.

De 1690 à 1816, la Guadeloupe passe plusieurs fois sous la puissance de l'Angleterre. Elle fut, pendant cette période, le théâtre de luttes héroïques, dans lesquelles les colons firent preuve d'un courage et d'un patriotisme au-dessus de toute expression.

Enfin, le 15 juillet 1816, elle devient définitivement terre française.

La Guadeloupe, française dans l'âme, a toujours senti son cœur battre à l'unisson de celui de la Mère-Patrie; aussi, a-t-elle toujours tenu bien haut et bien ferme le drapeau de la France.

NOTICE GÉOGRAPHIQUE

La Guadeloupe est située dans l'Océan Atlantique par 15°59′ de latitude Nord et 63°32′ de longitude Ouest. Elle fait partie du groupe des « Petites Antilles », appelées aussi « Iles-du-Vent » ou « Iles Caraïbes ».

La Guadeloupe se compose, à proprement parler, de deux îles distinctes, séparées par un détroit de six milles de longueur, qui s'étend du Nord au Sud, et que, dans l'origine, on a appelé « Rivière-Salée », nom qui lui est resté.

Ce détroit, profond de cinq à six mètres entre ses bords, et dont la largeur varie de 30 à 120 mètres, n'est navigable que pour les bateaux d'un faible tonnage, à cause des hauts-fonds qui se dressent à chacune de ses extrémités.

L'embouchure Nord de la Rivière-Salée s'ouvre sur une baie énorme qui porte le nom de Grand-Cul-de-Sac; l'embouchure Sud s'ouvre sur une baie moins profonde, appelée Petit-Cul-de-Sac, parsemée d'îlots charmants, au séjour très agréable; c'est au fond de ce Petit-Cul-de-Sac que se trouve construite la ville de la Pointe-à-Pitre.

L'île située à l'Ouest de la Rivière-Salée s'appelle Guadeloupe proprement dite ou Basse-Terre; l'île située à l'Est porte le nom de Grande-Terre. Ces deux îles ont ensemble un pourtour de 444 kilomètres.

Guadeloupe proprement dite.

La Guadeloupe proprement dite a la forme d'une ellipse irrégulière dirigée du Nord au Sud : elle a un pourtour de 45 lieues et sa superficie est d'environ 94000 hectares, dont 42 000 hectares de forêts impénétrables.

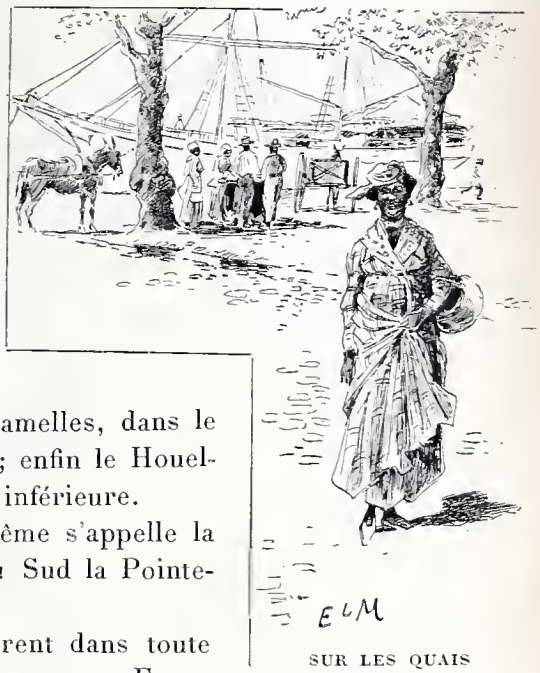

SUR LES QUAIS DE LA POINTE-A-PITRE
(Dessin de M. Eugène Le Mouël).

Entièrement volcanique, elle a été formée par quatre grands foyers : la Grosse-Montagne, dans le Nord-Ouest; les Deux-Mamelles, dans le centre; la Soufrière, dans le Sud; enfin le Houelmont, tout à fait à son extrémité inférieure.

La pointe Nord la plus extrême s'appelle la Pointe-Allègre, et celle la plus au Sud la Pointe-à-Launay.

Les montagnes, qui la parcourent dans toute sa longueur, la partagent en deux versants, Est et Ouest : le versant Est, plus développé que le versant Ouest, présente des plaines immenses qui vont se perdre en pente douce à la mer. Le versant Ouest offre des côtes abruptes et escarpées qui émergent brusquement de la mer.

Le volcan « la Soufrière », encore en pleine activité, domine tout le massif montagneux de l'île et s'élève à 1484 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Les pitons les plus élevés après la Soufrière sont : le Grand-Sans-Toucher, la Grande-Découverte, le Mateliane, la Madeleine.

Du massif de la Soufrière descendent, sur une pente rapide, de nombreux cours d'eau (1) qui vont se jeter à la mer, soit entre deux falaises, soit après avoir arrosé des plaines immenses.

---

(1) Nous devons à M. L. Le Boucher la découverte des sources de toutes les rivières du Sud.

Sur le versant oriental coulent : la grande rivière la Goyave (l'Amazone de la Guadeloupe), la Viard, la Lézarde, la Moustique, la Rose, la petite Goyave, la grande rivière de la Capesterre, le Carbet, la rivière Grande-Anse.

Sur le versant occidental coulent : la rivière Beaugendre, la grande rivière des Habitants, la rivière du Plessis, la rivière des Pères, la rivière aux Herbes, la rivière du Galion, et un nombre considérable de petits ruisseaux qui, à l'époque des pluies, deviennent de véritables torrents.

Les seules rivières navigables sont : la Viard, la Goyave, la Lézarde, mais sur un parcours très limité à partir de leur embouchure.

La Guadeloupe proprement dite n'offre aux navires que de rares mouillages : ce sont ceux de Sainte-Marie et du Petit-Bourg à l'Est et ceux de Deshaies et de l'Anse à la Barque, à l'Ouest.

C'est dans le Sud-Ouest de la Guadeloupe proprement dite que se trouve la *Basse-Terre* (7 000 habitants), chef-lieu de la colonie, construite en amphithéâtre et dominée par la Soufrière.

La Grande-Terre.

La Grande-Terre a la forme d'un triangle ayant douze lieues de l'Est au Nord-Ouest et sept lieues du Nord au Sud. Son pourtour est de soixante-six lieues et sa superficie de 53 631 hectares.

Son extrémité orientale se termine par une longue pointe rocheuse qui porte le nom de Pointe-des-Châteaux; à son extrémité Nord s'avance la Pointe de la Grande-Vigie.

La Grande-Terre est absolument dépourvue de montagnes; son sol plat et en terrasse est boursouflé de mamelons nus ou boisés séparés par des gorges étroites ou de vastes plaines. Elle est de formation calcaire sur base volcanique; la découverte de ce fait géologique est due à Moreau de Jonnès (1816).

La Grande-Terre est donc dépourvue de cours d'eau. On n'y rencontre que des ravines qui, dans la saison des grandes pluies, jouent le rôle d'égouts collecteurs, rassemblent toutes les eaux pluviales stagnantes et deviennent des torrents impétueux emportant tout sur leur passage.

On y rencontre quelques sources d'une eau très chargée de sels calcaires, impropre par suite à la consommation.

Les principaux ports de la colonie sont situés sur le pourtour de la Grande-Terre : c'est d'abord la Pointe-à-Pitre (17 000 habitants), le principal centre commercial de la colonie; puis Le Moule (10 000 habitants), Sainte-Anne, Saint-François, le Port-Louis.

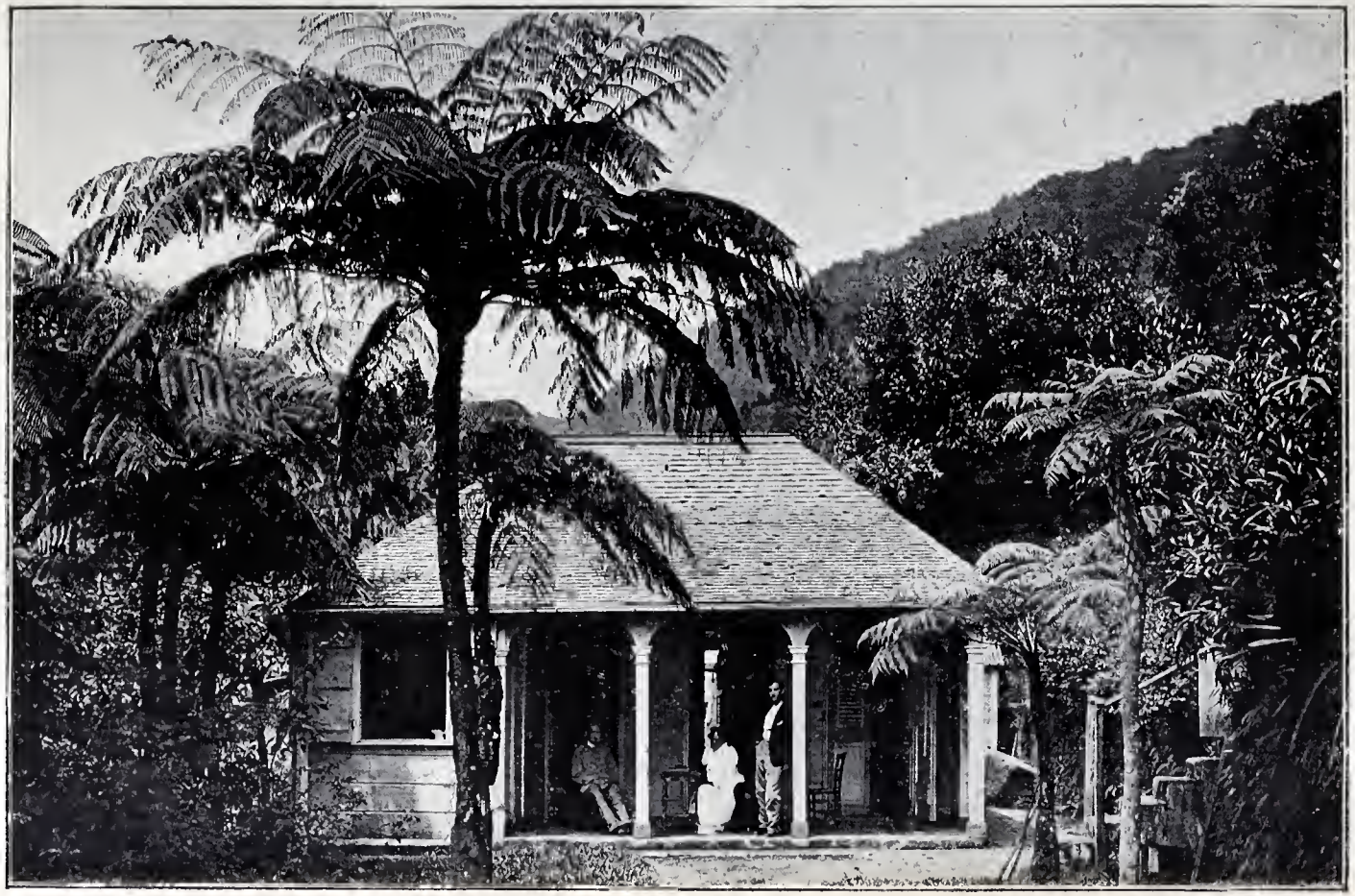

HABITATION AU MATOUBA.

Cliché de M. L. Guesde.

DÉPENDANCES DE LA GUADELOUPE

La Guadeloupe possède cinq dépendances : les îles de Marie-Galante, de la Désirade, des Saintes, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin.

Marie-Galante.

Marie-Galante vient de « Maria-Galantha », nom du vaisseau que montait Christophe Colomb quand il aborda dans cette île en 1493.

Elle est située au Sud de la Guadeloupe par 16°3′ de latitude Nord et 63°29′ de longitude Ouest, à huit lieues de la Pointe-à-Pitre. C'est une terre de formation calcaire, presque circulaire, d'une circonférence de vingt et une lieues. Elle est hachée par des mornes dont le plus élevé a deux cents mètres d'altitude. Elle est dépourvue de rivières; on n'y rencontre que des ravines dont la plus importante porte improprement le nom de « Rivière Saint-Louis ».

Les principaux mouillages de l'île sont : le Grand-Bourg, Saint-Louis, la Capesterre; Saint-Louis est celui dont l'accès est le plus facile.

La Désirade.

La Désirade est située à l'est de la Grande-Terre, en plein océan Atlantique, par 16°21′ de latitude Nord et 63°22′ de longitude Ouest, à six lieues Nord-Est de la Pointe-à-Pitre.

De formation calcaire, la Désirade est parcourue par des mornes dont le plus élevé a 278 mètres d'altitude. Elle mesure deux lieues de long sur une lieue de large; elle est dépourvue de tout cours d'eau, dotée seulement de quelques sources d'eau saumâtre impropre à la consommation. Son sol, aride et sablonneux, ne convient guère qu'à la culture du coton et du maïs et à l'élevage des animaux. C'est à la Désirade que se trouve la léproserie.

La Désirade est le point d'atterrissage des navires qui viennent d'Europe à la Guadeloupe. Elle possède deux annexes : les îles de la Petite-Terre, dites Terre-de-Haut et Terre-de-Bas. C'est sur la Terre-de-Bas que se trouve un phare d'une très grande puissance.

Les Saintes.

Les Saintes forment un archipel de sept îles. De formation volcanique, elles sont situées par 15°54′30″ de latitude Nord et 64°4′40″ de longitude Ouest; elles mesurent deux lieues de longueur de l'Est à l'Ouest et une

lieue de large. Ces îles portent les noms de Terre-de-Bas, Ilet à Cabris, Terre-de-Haut, Périn, Grand-Ilet, la Coche, les Augustins.

La Terre-de-Haut est la plus élevée; elle mesure 316 mètres d'altitude.

Les cours d'eau et les sources y sont inconnus. La rade de Saintes, très belle et bien sûre, peut facilement abriter une flotte de gros vaisseaux; elle possède deux passes : c'est une position militaire importante appelée à devenir bientôt l'un des points d'appui de notre flotte dans ces régions.

On remarque aux Saintes le fort Napoléon, un pénitencier et un lazaret.

Saint-Barthélemy.

L'île de Saint-Barthélemy est de formation volcanique, mais dépourvue de sol végétal; elle est d'une aridité qui la rend impropre à la grande culture.

Elle est située à trente lieues N.-N.-Ouest de la Guadeloupe, par 17°51'35" de latitude Nord et 65°10'30" de longitude Ouest. Elle a huit lieues de tour; elle est dépourvue de cours d'eau. Les bords, très découpés, offrent de bons mouillages pour des bateaux d'un faible tonnage; le plus important est celui de Gustavia, sa capitale.

Le 16 mars 1878, Saint-Barthélemy fut rétrocédée à la France par la Suède.

Saint-Martin.

L'île de Saint-Martin, de formation calcaire, est située, par 18°5'3" de latitude Nord et 65°23'25" de longitude Ouest, à 45 lieues N.-O. de la Guadeloupe.

Elle a dix-huit lieues de tour et est couverte de mornes dont le plus élevé mesure 585 mètres d'altitude. Elle est dépourvue de cours d'eau; son sol, brûlé par le soleil, se prête très bien à l'élevage des animaux. Elle possède plusieurs salines qui font du très beau sel en très grande quantité.

Ses bords, profondément dentelés, présentent des baies nombreuses qui constituent d'excellents mouillages pour les plus gros navires; la plus importante est celle de Marigot, sa capitale.

GROUPE D'INDIGÈNES
(Dessin de M. Eugène Le Mouël).

Les deux tiers seulement de l'île appartiennent à la France, le troisième tiers appartient à la Hollande. Le morne des Accords sépare la partie française de la partie hollandaise.

NOTICE POLITIQUE

La Guadeloupe est régie par les sénatus-consultes de 1854 et 1866. Elle est administrée par un gouverneur qui représente le chef de l'État.

Un Conseil privé consultatif assiste le gouverneur. Un Conseil général, composé de 36 membres élus par le suffrage universel, vote annuellement le budget des recettes et des dépenses de la colonie.

La Guadeloupe est représentée au Parlement par un sénateur, M. Cicé-

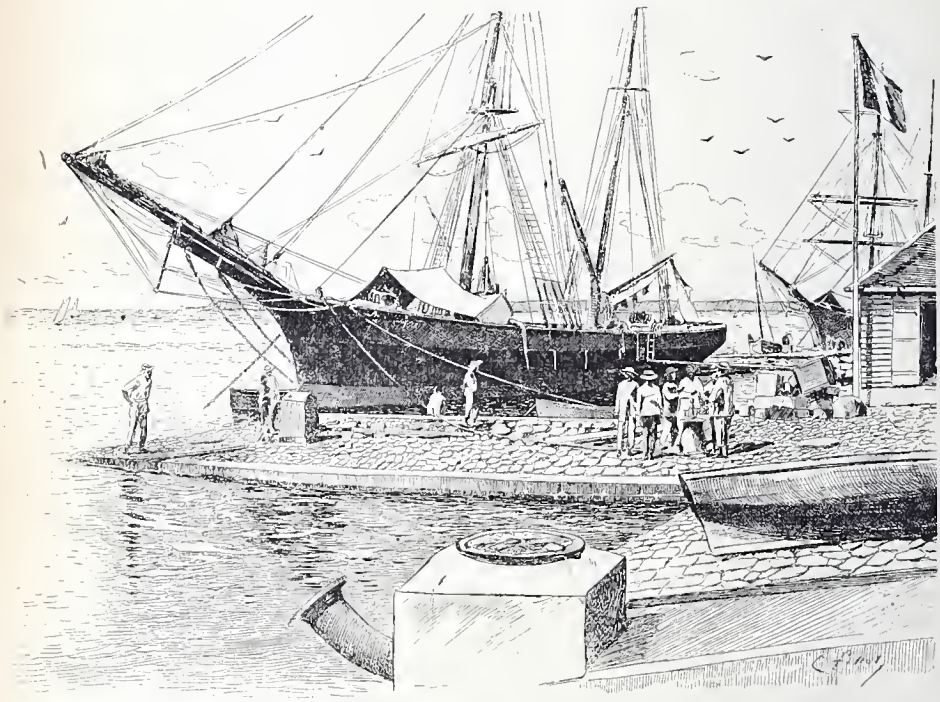

DÉBARQUEMENT DE LA MORUE A LA POINTE-A-PITRE
(Dessin de M. L. Filhol).

ron, et deux députés, M. Gerville-Réache (arrondissement de la Basse-Terre) et M. Légitimus (arrondissement de la Pointe-à-Pitre).

Les Chambres de commerce et d'agriculture de la Guadeloupe sont, en outre, représentées au Comité consultatif des Colonies par un délégué, M. Maurice Huet, conseiller du commerce extérieur de la France, élu en assemblée plénière et chargé de défendre devant ledit comité les intérêts agricoles, commerciaux et industriels de la colonie.

Les différents services de la Guadeloupe sont dirigés par de hauts fonctionnaires dont les plus importants sont le Secrétaire général et le Procureur général.

LE MARCHÉ DE LA POINTE-A-PITRE.

Cliché de M. L. Guesde.

Le Secrétaire général est chargé, sous la direction du gouverneur, de l'administration intérieure de la colonie et remplace le gouverneur en cas d'absence.

Le Procureur général a la direction du service judiciaire, qui comporte une Cour d'appel, des Tribunaux de première instance, des Justices de paix, dont trois à compétence étendue, et des officiers ministériels : notaires, avoués, huissiers, commissaires-priseurs.

Viennent ensuite : le chef du Service administratif de la Marine, le Trésorier-payeur, le chef du Service de santé, le Commandant des troupes, etc.

La Guadeloupe jouit du suffrage universel et de l'institution du jury.

Tous les trois mois, la Cour d'assises siège tant à la Basse-Terre qu'à la Pointe-à-Pitre.

Il y a dans la colonie un grand nombre d'institutions diverses dont le siège est réparti entre les principales villes de la colonie. Ce sont : des conseils d'hygiène et de salubrité, des cours d'accouchement, des bibliothèques publiques, des chambres d'agriculture, des chambres de commerce, des comités d'exposition, un jardin botanique, un musée, un muséum, une banque de crédit et d'émission, le Crédit foncier colonial, des caisses d'épargne, une imprimerie du gouvernement, un orphelinat, une crèche, une clinique ophtalmologique, un Hôtel-Dieu, plusieurs hospices, un asile d'aliénés, une léproserie, des hôpitaux militaires, un lycée dont les professeurs, assimilés à des professeurs de faculté, confèrent le premier grade universitaire, un collège dirigé par les Pères Maristes, un pensionnat et deux externats de jeunes filles dirigés par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, trois loges maçonniques, plusieurs grands cercles, etc., etc.

La Guadeloupe est aujourd'hui divisée en deux arrondissements :

1° Pointe à Pitre.

2° Basse-Terre.

Ces deux arrondissements comprennent dix cantons :

Basse-Terre.
Capesterre.
Pointe-Noire.
Saint-Martin.
Pointe-à-Pitre.
Lamentin.
Port-Louis.
Moule.
Saint-François.
Marie-Galante.

Ces dix cantons sont divisés en 34 communes :

Arrondissement de la **Basse-Terre.**	Canton de la **Basse-Terre**..	Basse-Terre. Saint-Claude. Gourbeyre. Vieux-Fort. Baillif. Vieux-Habitants.
	Canton de **Capesterre**.....	Capesterre. Trois-Rivières. Goyave. Terre-de-Haut. Terre-de-Bas.
	Canton de **Pointe-Noire**....	Pointe-Noire. Deshayes. Bouillante.
	Canton de **Marie-Galante**..	Grand-Bourg. Saint-Louis. Capesterre.
	Canton de **Saint-Martin**...	Saint-Martin. Saint-Barthélemy.
Arrondissement de **Pointe à Pitre.**	Canton de **Pointe-à-Pitre.**	Pointe-à-Pitre. Abymes. Gosier. Morne-à-l'Eau.
	Canton de **Lamentin**.....	Lamentin. Baie-Mahault. Petit-Bourg. Sainte-Rose.
	Canton de **Port-Louis**.....	Port-Louis. Canal. Anse-Bertrand.
	Canton du **Moule**.....	Moule. Sainte-Anne.
	Canton de **Saint-François**.	Saint-François. Désirade.

La Basse-Terre est le chef-lieu de la colonie. C'est dans cette ville que résident le gouverneur, les chefs d'administration et les chefs de service.

Les États-Unis d'Amérique, l'Angleterre, les Pays-Bas, la Suède, la Norvège, le Danemark, le Venezuela, l'Italie ont des consulats dont le siège

est à la Pointe-à-Pitre, le grand centre commercial de la colonie, situé au fond du Petit-Cul-de-Sac formé par le rapprochement de la Grande-Terre et de la Basse-Terre. Ajoutons, pour être dans la vérité, que le port de la Pointe-à-Pitre est le plus beau et le mieux abrité de toute la chaîne des Antilles.

Ce port, parfaitement entretenu par des travaux continuels de curage, peut recevoir les navires du plus fort tonnage; un système de phares, de feux et de balises en rend l'entrée et la sortie très faciles de jour comme de nuit.

Des études faites, il résulte qu'il serait très aisé de canaliser la Rivière-Salée. Ce canal serait d'un immense avantage pour les navires venant d'Europe ou y allant, car il abrégerait considérablement le trajet en permettant de suivre une ligne droite du départ à l'arrivée.

Cette canalisation de la Rivière-Salée doublerait en même temps l'importance du port de la Pointe-à-Pitre.

NOTICE ÉCONOMIQUE

La Guadeloupe est une colonie essentiellement agricole; son climat et son sol permettent d'entreprendre toutes les cultures des pays chauds. Sa population totale est de 170 000 âmes.

La canne à sucre.

La *canne à sucre* a, pendant longtemps, assuré à elle seule la fortune du pays; mais l'extension considérable donnée dans le monde à la culture de la canne, ajoutée à la culture intensive de la betterave en Europe, ont amené un changement notable dans la situation des colons, qui ont dû, sans cependant abandonner la culture sucrière, se jeter sur celle du café, du cacao et de la vanille et sur la fabrication du rhum.

Actuellement, on compte à la Guadeloupe 16 usines centrales, qui exploitent 10.000 hectares de terres plantées en cannes, soit par elles-mêmes, soit par des adhérents ou des colons.

En général, le sucre produit est du sucre blanc cristallisé; il n'y a que les usines du Crédit Foncier et celle de Saint-Louis (Marie-Galante) qui produisent du sucre roux, pour des raisons toutes personnelles.

La culture de la canne demande des soins tout particuliers et une grande méthode; les labours, les plantations, les sarclages, les fumures, l'épaillage, la coupe doivent avoir lieu en temps opportun. Une attention

LE TRANSPORT DES CANNES A SUCRE.

Cliché de M. L. Guesde.

soutenue doit être apportée dans le nettoyage des jeunes cannes pour les débarrasser des herbes et des insectes nuisibles à leur existence.

La culture de la canne comporte les cannes plantées et les rejetons. Autrefois, dans les débuts de la colonisation, on entretenait des rejetons de plusieurs années (on en a vu de 15 et même de 20 ans); mais, à notre époque, il a été reconnu qu'il ne fallait plus aller au delà du 3e rejeton; cela tient à l'appauvrissement du sol en humus et à la difficulté de maintenir cet humus par l'emploi du fumier de ferme.

L'engrais qui convient tout particulièrement à la canne est le fumier de ferme; mais la quantité d'animaux, relativement faible, élevés sur les habitations ne permet pas de l'employer exclusivement; on y joint des engrais chimiques, des guanos.

La culture de la canne couvre toute la Grande-Terre, qui, à elle seule,

USINE D'ARBOUSSIER A LA POINTE-A-PITRE

compte onze usines centrales, produisant ensemble 50 000 barriques de sucre; la plus importante, l'usine d'Arboussier, située sur rade de la Pointe-à-Pitre, produit à elle seule de 15 à 20 mille barriques.

Ces usines sont toutes desservies par un réseau très important de voies ferrées à traction à vapeur; quelques-unes même ont un service important de bateaux à vapeur remorquant des chalands en fer.

Les sucres sont embarqués en grande partie à la Pointe-à-Pitre sur des cargo-boats à vapeur; cependant, des navires voiliers viennent encore charger au Moule, à Sainte-Anne et à Saint-François.

Quelques-unes de ces usines fabriquent du rhum avec leurs sirops; les

autres vendent ces sirops à des distillateurs de la Martinique, qui se chargent de leur transformation en *rhum Martinique*.

L'outillage des usines centrales est très perfectionné : leurs directeurs ne reculent devant aucun sacrifice pour suivre la voie du progrès. Malheureusement, la Guadeloupe subit, depuis quelques années, des calamités de toutes sortes qui paralysent ses efforts et entravent sa fortune : après les sécheresses, les inondations; après les tremblements de terre, les cyclones. Le découragement ne manquerait pas de s'emparer d'âmes moins fortement trempées que celles de nos créoles. On peut dire que l'existence du colon est faite de luttes perpétuelles contre les éléments et que son cœur porte la triple cuirasse dont parle le poète latin.

L'industrie du rhum s'est très développée à la Guadeloupe depuis quelques années; les usines ne sont plus les seules à en produire; de nombreuses habitations, trop éloignées des centres usiniers pour y porter leurs cannes, se sont constituées en *distilleries agricoles* et produisent directement avec le jus de la canne des rhums dont le parfum exquis laisse loin derrière eux ces mixtures livrées en Europe au consommateur sous le nom de rhum et qui n'ont de rhum que le nom.

Le vrai rhum n'est autre chose que le tafia vieilli en fût; le tafia lui-même est le produit de la distillation directe du jus de la canne, ou vesou, ou bien de la distillation des sirops obtenus par la cuisson de ce vesou.

Il faut donc faire une distinction entre le rhum d'habitant et le rhum d'usine.

Le rhum d'habitant est extrait du jus de la canne dans toute sa richesse, tandis que le rhum d'usine est extrait des sirops dépouillés de tout sucre cristallisable. Il en résulte chez le premier un bouquet qu'on ne pourra jamais rencontrer chez le second. Mais le rhum d'usine constitue le seul élément dont se servent les fabricants de rhum de la métropole pour constituer ce qu'ils appellent le rhum; ils ne peuvent tirer le même parti du rhum d'habitant.

L'industrie sucrière coloniale mérite à tous égards d'attirer d'une façon toute spéciale l'attention des pouvoirs publics, car, toute française qu'elle soit, elle ne jouit pas des mêmes avantages que sa sœur cadette, l'industrie sucrière de la betterave, qui ne cesse de l'écraser sur les marchés mêmes de la Métropole. Si l'on ajoute à ce traitement inégal les difficultés que crée la distance au point de vue des approvisionnements de matériel, on est obligé de constater que l'industrie coloniale est, en somme, très mal partagée.

Le sucre colonial, pour pouvoir lutter à armes égales avec le sucre métropolitain, devrait jouir de l'équivalence absolue, telle qu'elle a été prévue dans la loi de 1884, du boni de fabrication à la sortie de la colonie, de la détaxe de distance équivalente à celle accordée aux sucres du Nord qui se rendent dans la Méditerranée.

Dans ces conditions seulement, la situation sera équilibrée d'une façon équitable entre ces deux industries aussi nationales l'une que l'autre.

Cultures secondaires.

La culture du café et celle du cacao viennent en première ligne après celle de la canne à sucre. Ce sont des cultures de longue haleine, qui ne commencent à donner des résultats appréciables qu'après trois ans au moins, cinq ans au plus.

L'avenir du pays repose sur ces denrées dites aujourd'hui secondaires, qui ne tarderont pas à occuper le premier rang, étant données les demandes sans cesse croissantes de la consommation, non seulement en France, mais encore dans le monde entier.

Ces cultures se pratiquent tout spécialement à la Guadeloupe proprement dite et prennent depuis quelques années une extension considérable dont le résultat ne tardera pas à avoir une heureuse répercussion sur la fortune du pays. Plusieurs Sociétés se sont constituées, avec des capitaux métropolitains, pour exploiter de grandes plantations dans les communes des Vieux-Habitants, des Trois Rivières et de Sainte-Rose. La colonie possède des surfaces immenses où pourraient être entreprises ces cultures spéciales et bien d'autres très intéressantes.

Le café.

Jusqu'en 1825, la culture du café se faisait presque exclusivement dans certains quartiers de la Grande-Terre et aussi à Marie-Galante.

On pourrait encore exploiter une partie de ces mêmes territoires; mais il ne faut pas se dissimuler que le déboisement auquel a donné lieu la culture de la canne a changé les conditions climatériques de cette partie de la colonie et, par suite, a restreint les surfaces cultivables en café et en cacao.

Le café de la Guadeloupe est connu sous le nom de *café bonifieur fin vert Guadeloupe* : sa réputation n'est plus à faire.

Ajoutons que la colonie, qui, il y a dix ans, ne produisait que 375 000 kilos de café, en produit annuellement aujourd'hui plus de 700 000 kilos. A elle seule, la Guadeloupe fournit à la Métropole, sur le million de kilos de café qu'elle consomme en café provenant de ses colonies, près des 7/10 de cette consommation.

Il est originaire d'Arabie; il se présente sur les marchés en café B (bonifieur) et en café H (habitant). Cette double qualification tient au procédé employé pour débarrasser le grain de la parche. Le café bonifieur est passé dans des pilons actionnés en général par des roues hydrauliques, tandis que le café habitant est passé dans des pilons à bras d'homme. Les genres de pilons à bras varient suivant les quartiers : les uns comportent un homme, d'autres deux, six et même douze hommes.

On appelle bonifiérie l'installation industrielle permettant le bonifiage du café. Le bonifieur reçoit du producteur le café en parche, qu'il doit lui rendre bonifié dans une proportion de 33 %.

L'opération n'est complètement terminée qu'après le triage, qui consiste à séparer les grains cassés des grains entiers. Les grains cassés restent la propriété du bonifieur.

En 1894, M. Louis Guesde, secrétaire-archiviste de la Chambre d'agriculture de la Pointe-à-Pitre, a introduit à la Guadeloupe le café d'Abyssinie, qui y a donné des résultats merveilleux; il s'est trouvé dans un sol et sous un climat lui convenant à tous égards; aussi, il s'y est développé très rapidement et a porté de nombreuses cerises dès l'âge de dix-huit mois.

EN ROUTE POUR LE MARCHÉ
(Dessin de M. L. Filhol).

Quelques colons se livrent à la culture du café Libéria, mais au point de vue seulement de l'avantage qu'ils peuvent en tirer comme porte-greffe. Ce café étant très rustique, il pourra certainement favoriser la culture du café Guadeloupe dans les terrains et sous le climat qui ne lui avaient pas convenu jusqu'alors.

Le cacao.

Le cacao est, avec le café, un produit de grand avenir pour la Guadeloupe; aussi voit-on depuis quelques années des cacaoyères se créer dans les quartiers dont le sol et le climat leur sont favorables. Plus de 2000

hectares sont actuellement en culture à la Guadeloupe proprement dite et l'administration locale reçoit journellement des demandes de concessions de terrains dans la montagne pour la création d'exploitations nouvelles.

On exporte le cacao après l'avoir fait sécher au soleil; cependant un de nos grands planteurs suit depuis quelques années la méthode Vénézulienne du terrage du cacao et il obtient ainsi un prix supérieur au cacao séché.

Les meilleures espèces, soit le Trinidad et le Caraque, sont cultivées à la Guadeloupe.

Épices.

Les arbres à épices : muscades, cannelle, girofle, poivre, bois d'Inde, poussent merveilleusement à la Guadeloupe et font l'objet de transactions actives avec les colonies voisines.

Kolatier.

Le kolatier y végète rapidement et donne des produits de tout premier ordre; il est à remarquer qu'aux Antilles le kolatier fructifie plus vite que dans son pays d'origine.

Arbres à latex.

Les arbres à gutta et à caoutchouc y trouvent des conditions d'existence qui sont pleines de promesses pour l'avenir; M. Guesde, grâce à M. Maxime Cornu, a pu distribuer dans la colonie non seulement des semences, mais aussi des plants des espèces les plus recherchées.

Vanille.

La vanille cultivée à la Guadeloupe se divise en vanillon, ou vanille indigène, et en vanille du Mexique.

Cette dernière, quand elle a subi une bonne préparation, ne le cède en rien à la vanille originaire du Mexique. Elle pousse merveilleusement partout, aussi bien à la Guadeloupe proprement dite qu'à la Grande-Terre; mais on n'en trouve des plantations que dans les caféières de cette première partie de l'île.

UNE PLANTATION DE COCOTIERS.

Cliché de M. L. Guesde.

La culture, la fécondation, la cueillette, la préparation de la vanille demandent des soins très minutieux : il faut savoir tout faire à temps et à point, autrement les résultats sont désastreux; les colons de la Guadeloupe sont arrivés, grâce à une méthode bien suivie, à obtenir de très beaux résultats.

La fécondation des fleurs est une opération très délicate et très longue; elle se fait à mains d'hommes, car on ne possède pas à la Guadeloupe, comme au Mexique, l'abeille, qui se charge de porter le pollen de l'organe mâle sur l'organe femelle. Plusieurs tentatives ont été faites pour l'acclimatation de cette précieuse mellipone, mais elle a toujours été victime de l'abeille du pays.

La vanille produit au bout de deux ans. C'est encore une culture rémunératrice à laquelle on ne saurait trop se livrer.

Cire. — Miel.

La Guadeloupe produit de la cire et du miel de qualité supérieure. Il est à regretter que l'apiculture n'y soit pas plus en faveur; il faut dire, cependant, que sous l'impulsion donnée par M. Cayrol, exportateur de cette denrée, on s'en occupe un peu plus activement depuis quelque temps.

Ananas.

On cultive également, à la Guadeloupe, l'ananas pour l'exportation; mais la concurrence faite sur les marchés par les ananas de Singapoor a considérablement restreint cette culture, qui, à une époque, avait pris à la Guadeloupe une grande extension.

Féculents.

Le manioc, l'igname, le malanga, les patates, les madères, les couscous, etc., sont cultivés en grande abondance, mais ne sont utilisés que pour la consommation locale.

Des féculeries établies dans certains centres de la colonie seraient appelées à un très grand avenir; le manioc jouerait un rôle important dans cette industrie nouvelle, qui ne manquerait pas d'attirer autour d'elle de nombreux colons.

Bananes.

Les bananes du pays, très fines et très savoureuses, pourraient donner lieu à un gros mouvement d'affaires si des navires fruitiers, à chambres réfrigérantes, fréquentaient le port de la Pointe-à-Pitre ; les régimes pourraient s'exporter par centaines de mille, car sur tout le pourtour de tout le Petit-Cul-de-Sac, de la pointe du Gosier au quai de Sainte-Marie, on pourrait se livrer à la culture des bananes et être ainsi à la portée des navires fruitiers. On pourrait alors songer à exporter d'autres fruits ou légumes frais, très en faveur en France, tels que les mangues, les sapotilles, les avocats, etc., etc.

Cette nouvelle branche de commerce serait très intéressante pour la Guadeloupe, en ce qu'elle augmenterait le chiffre de ses exportations et améliorerait ainsi la situation économique du pays, en créant une nouvelle source de revenus.

Cocotier

La culture du cocotier qui, pendant quelques années, avait périclité par suite d'une maladie, un puceron, qui avait envahi les arbres, a repris faveur, et aujourd'hui, on peut non seulement se passer des îles voisines pour la consommation locale, mais encore faire de l'exportation.

Le coco se consomme sur place, surtout à l'état frais ; on en boit le lait, le matin, à jeun ; à l'état sec, on l'emploie dans la pâtisserie.

Faune.

La faune de la Guadeloupe n'est pas très variée ; elle comporte comme mammifères : l'agouti, le rackoon, la mangouste et quelques chauves-souris dont une peut atteindre 40 centimètres d'envergure.

L'agouti est indigène : c'est un rongeur gros comme un fort lapin, au poil rude et brun, à reflets dorés ; sa chair est très savoureuse. Il se domestique facilement et se multiplie en captivité.

Le rackoon n'est autre que le raton de l'Amérique du Nord ; c'est un plantigrade qui peut atteindre la taille d'un fort renard ; il a été introduit

dans la colonie, il y a une soixantaine d'années, et il s'y est si bien acclimaté qu'on le rencontre partout.

Ce plantigrade est omnivore; il s'attaque aussi bien à la canne à sucre qu'aux fruits et aux volailles, aussi son voisinage est-il très désagréable.

La mangouste mongo a été introduite dans la colonie pour détruire les rats qui causaient des dégats considérables dans les plantations de toutes natures; elle a donné le résultat cherché, mais s'est multipliée avec une telle abondance que, ne trouvant plus de rats à se mettre sous la dent, elle s'est attaquée à tout ce qui vivait à sa portée; c'est ainsi qu'elle a détruit les inoffensives couleuvres, les sauriens, les cailles et menace aujourd'hui de détruire les agoutis.

Les chauves-souris sont très abondantes partout, tant dans les villes que dans les campagnes; elles font du tort aux arbres fruitiers. On dit que la grosse chauve-souris constitue un mets très délicat.

On rencontre dans les lagons et cours d'eau de la Baie-Mahault, une cistude originaire des Grandes-Antilles.

Dans les bassins profonds des grands cours d'eau vivent d'énormes écrevisses dont la chair est très délicate.

Dans les bois, on rencontre plusieurs variétés de palombes et de grives.

Pendant l'hivernage, la Guadeloupe est très fréquentée par de nombreuses variétés d'oiseaux migrateurs.

Il n'existe pas de serpents venimeux à la Guadeloupe.

Détaxe.

La loi de douanes du 11 janvier 1892 a accordé à nos denrées secondaires, café, cacao, vanille, etc., la détaxe de 50 % sur le tarif général appliqué aux produits similaires de provenance étrangère.

C'est quelque chose, mais ce n'est pas suffisant. Si la France veut permettre aux produits originaires de ses colonies de lutter contre la concurrence étrangère sur son propre marché, elle doit considérer ces produits comme produits français et, comme tels, les dégrever de tous droits.

La détaxe complète des denrées secondaires s'impose donc : le Parlement tiendra, nous l'espérons, à honneur de la voter à bref délai.

Il y a là une question vitale pour l'avenir de certaines de nos colonies et en particulier de la Guadeloupe.

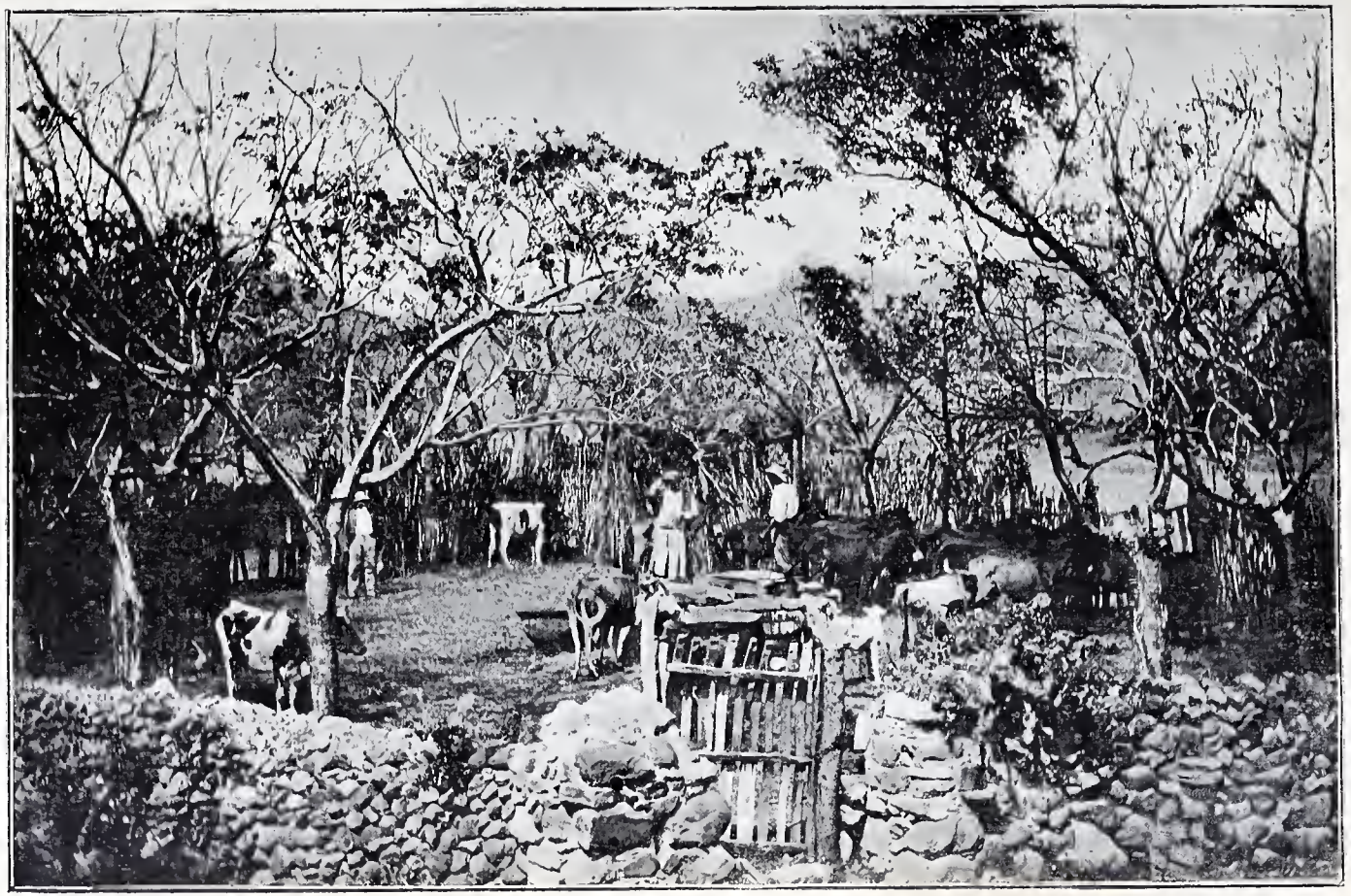

UN PARC D'ÉLEVAGE A SAINT-MARTIN. *Cliché de M. L. Guesde.*

Moyens de Communication.

La Guadeloupe est en communication avec l'Europe cinq fois par mois par trois lignes françaises partant de Bordeaux, Saint-Nazaire et Marseille, et par deux lignes anglaises partant de Southampton.

Ces mêmes lignes la mettent en communication avec les Antilles et l'Amérique du Sud.

Un service de steamers fonctionne, mais tout autant que le fret l'exige, entre New-York et la colonie.

Les différents points de l'île sont reliés par des bateaux à vapeur et des diligences qui font le service de la poste.

Deux câbles sous-marins mettent la colonie en communication avec le

SUR LES QUAIS DE LA POINTE-A-PITRE
(Dessin de M. Eugène Le Mouël).

monde entier. Le câble français donne chaque jour, matin et soir, les nouvelles générales du monde.

La Guadeloupe et la Grande-Terre proprement dite sont couvertes d'un réseau téléphonique qui met en relation tous les bourgs de la colonie, toutes les usines, toutes les maisons de commerce importantes.

Un câble relie les dépendances de Marie-Galante et des Saintes.

Une goélette à voiles, fort jolie, du reste, et très bien aménagée,

porte deux fois par mois la correspondance à Saint-Martin et à Saint-Barthélemy.

Un bateau à voiles fait le service entre Saint-François et la Désirade. Un vapeur fait le service entre Marie-Galante et la Pointe-à-Pitre tous les mercredis et le premier dimanche de chaque mois.

D'autres vapeurs plus petits relient le Petit-Bourg, le Port-Louis et le Canal à la Pointe-à-Pitre.

Un vapeur de fort tonnage relie deux fois par semaine, aller et retour, la Basse-Terre à la Pointe-à-Pitre, en faisant escale dans toutes les communes sous le vent.

Une diligence relie également la Pointe-à-Pitre au chef-lieu, en alternant avec le vapeur précité.

Deux diligences partent chaque jour de la Pointe-à-Pitre pour le Moule en passant par les communes de la Grande-Terre; il en part également deux du Moule pour la Pointe-à-Pitre, qui suivent le même itinéraire.

Une diligence fait également le service entre Sainte-Rose et la Pointe-à-Pitre, en passant par les communes de la Baie-Mahault et de Lamentin.

Productions naturelles.

Les forêts regorgent d'essences utilisables dans les constructions terrestres et navales et dans l'ébénisterie ; le meuble présenté par M. Gauffier, les planches, plateaux, billes, etc., exposés dans le pavillon de la Guadeloupe au Trocadéro en sont la preuve palpable.

Les plantes tannantes, tinctoriales, fébrifuges, aphrodisiaques, stupéfiantes, abondent dans les forêts ; il serait facile de les exploiter pour en extraire les alcaloïdes.

De nombreuses sources thermo-minérales se rencontrent à la Guadeloupe ; elles ont toutes des propriétés curatives merveilleuses dans les affections cutanées, arthritiques, etc.

On rencontre sur les rivages de Sainte-Marie de la Capesterre un sable noir ferrugineux avec lequel on pourrait fabriquer d'excellent acier. Ce sable est très riche en fer titanique.

A Saint-Martin, il y a des gisements importants de phosphate de chaux.

La Grande-Terre possède de nombreuses carrières de pierre calcaire à bâtir d'un grain très fin et d'une blancheur éclatante.

La côte Sous-le-Vent de la Guadeloupe est très riche en pouzzolane facilement exploitable.

La Guadeloupe est donc une véritable terre promise qui ne demande qu'à livrer ses richesses aux travailleurs.

Industries diverses.

Outre l'industrie sucrière et son dérivé, l'industrie du rhum, dont nous avons parlé plus haut, il y a également la mise en pâte du rocou et le bonifiage du café. On rencontre également à la Guadeloupe plusieurs tanneries, une chocolaterie, des fonderies (celle de la Compagnie des Bateaux à vapeur et celle de Fouillol), des carrosseries, plusieurs fabriques de poteries, des chaufourneries.

Régime du Travail.

L'immigration africaine s'est éteinte depuis longtemps faute de renouvellement ; les quelques Africains qui sont encore dans la colonie se sont attachés au sol et ne songent plus à retourner dans leur pays natal.

L'immigration indienne s'affaiblit tous les jours par suite du rapatriement annuel des coolies ayant terminé leur engagement et du refus de l'Angleterre de la laisser reprendre.

Des cinq cents Japonais, introduits il y a cinq ans, il en reste peut-être une dizaine qui sont tous domestiques à Pointe-à-Pitre.

Le travailleur créole est donc le seul élément de travail qui reste pour les exploitations. Ce travail se fait à la tâche et à la journée. Les îles anglaises voisines envoient à la Guadeloupe un courant continu de travailleurs attachés tant à la culture de la canne qu'à celle du café ; mais ceux-ci ne se fixent pas, ils viennent faire campagne et s'en retournent chez eux pour revenir l'année suivante ou être remplacés par d'autres.

Instruction publique.

L'instruction publique a atteint un très grand développement à la Guadeloupe ; notre vieille colonie possède, depuis 1880 un lycée de 1er ordre dont tout le personnel appartient au corps universitaire de France. Le budget du lycée s'élève à plus de trois cent mille francs.

L'enseignement primaire est très largement répandu ; c'est ainsi qu'on ne compte pas moins de cent une écoles recevant près de dix mille enfants.

En dehors du lycée et des écoles primaires les écoles libres reçoivent plus de douze cents élèves.

Le proviseur du lycée est chef du service de l'Instruction publique ; il exerce en cette qualité les fonctions d'un recteur en France.

Climatologie.

Le climat de la Guadeloupe est doux et la chaleur très supportable. La température moyenne est de 20° centigrades; son élévation maximum varie, suivant la saison, de 20 à 32° à l'ombre; son abaissement minimum de 20 à 22°. Ces moyennes s'entendent pour la Grande-Terre et les parties basses du littoral; mais au camp Jacob et au Matouba, à une altitude variant de 500 à 700 mètres, la moyenne est de 18°; le thermomètre y est descendu jusqu'à 11°, mais très exceptionnellement.

Dans les parties basses, la chaleur est tempérée par deux brises régulières et alternatives : celle de mer, qui souffle depuis le lever jusqu'au

CONSTRUCTION D'UNE GABARRE (Dessin de M. L. FILHOL).

coucher du soleil, et celle de terre, qui souffle à partir du coucher du soleil jusqu'au matin.

L'année est partagée en deux saisons : l'une, plus fraîche et plus sèche, de décembre à mai, pendant laquelle la végétation subit un arrêt, un temps de repos; l'autre plus chaude et plus humide, de juin à novembre, c'est l'époque des pluies torrentielles et des grandes chaleurs; c'est pendant cette époque que sévit l'hivernage, du 15 juillet au 15 octobre, redouté pour ses ouragans et ses cyclones.

Le fret.

Les prix du fret ne peuvent guère être déterminés que pour la France. Pour les autres destinations, c'est une question d'entente avec les affréteurs.

Le taux moyen des cinq dernières années est le suivant :

Le Havre	39 francs le tonneau.	
Bordeaux	38 —	—
Marseille	38 —	—
Nantes	36 —	—

Pour New-York le prix du fret est de trois dollars 1/4 par 500 kilos.

Considérations générales sur le relèvement économique de la Guadeloupe.

La Guadeloupe traverse, depuis 1884, une crise économique terrible que des calamités telles que : tremblements de terre, cyclones, incendies, sécheresses, inondations ont successivement aggravée. L'énergie des colons a pu les maintenir encore debout, mais il ne faut pas se dissimuler que l'existence de ce beau pays ne tient qu'à un fil.

Pour porter une amélioration à l'état de choses actuel, il faudrait tout d'abord que le sucre de canne, qui est la principale denrée d'exportation de cette colonie, pour ne pas dire la seule, fût traité sur le même pied que le sucre de betterave, comme l'avait du reste indiqué la loi de 1884 ; ensuite que des capitaux métropolitains fussent attirés dans l'île pour la création de caféières, de cacaoyères, de féculeries, etc., etc.

Le relèvement de l'agriculture ne tarderait pas à avoir une heureuse répercussion sur le commerce et l'industrie de notre vieille colonie, qui rétablirait vite son crédit un instant ébranlé.

Personnages célèbres.

Pour terminer cette notice succincte, rappelons que la Guadeloupe a vu, au cours de l'histoire, plusieurs de ses enfants arriver à la célébrité : Dugommier, le célèbre général républicain, est né en 1736 dans la commune des Trois-Rivières. Le général Gobert, l'intrépide défenseur de l'île, en 1802, et le général Bouscaren, le digne collaborateur de Lamoricière, en Afrique, sont nés, le premier à la Basse-Terre, le second à la Pointe-à-Pitre.

Étaient également créoles de la Guadeloupe, le chevalier de Saint-George et Armand Barbès, hommes politiques, Bébian, le « bienfaiteur et l'ami des sourds-muets », les poètes Léonard et Campenon, le peintre Léthière, le chroniqueur Privat d'Anglemont, Dumanoir, dont le nom est inséparable de *Don César de Bazan*, des *Premières Armes de Richelieu* et de tant de pièces à succès ; Saint-Clair-Deville, le célèbre géologue, et une foule d'autres personnalités qui ont laissé une trace brillante dans l'histoire.

MOUVEMENTS DU COMMERCE DE LA COLONIE

pendant l'année 1899

IMPORTATIONS

De France	Marchandises étrangères...	896.955 fr.
	Marchandises françaises...	8.099.624
Des Colonies françaises	Marchandises étrangères...	36.157 »
	Marchandises françaises...	881.229 »
Des États-Unis		5.561.453 »
Des autres pays étrangers		2.975.133 »
	TOTAL..... Frs.	18.450.551 »

EXPORTATIONS

Pour France	Marchandises étrangères...	1.433 fr.
	Marchandises françaises...	470.178 »
	Denrées du cru.....	16.773.841 »
Pour les Colonies françaises.	Marchandises étrangères...	5.383 »
	Marchandises françaises...	26.628 »
	Denrées du cru.....	748.418 »
Pour les États-Unis	Marchandises étrangères...	»
	Marchandises françaises...	6.154 »
	Denrées du cru.....	201.263 »
Pour les autres pays étrangers	Marchandises étrangères...	127 »
	Marchandises françaises...	5.556 »
	Denrées du cru.....	12.361 »
	TOTAL..... Frs.	18.251.342 »